

Normes d'accréditation des médias traditionnels (radio, journaux, magazines et télévision)

- Le Salon de l'Auto accrédi­tera un représentant des médias qui occupe une des fonctions suivantes : journaliste, recher­chiste, chroniqueur, animateur, photographe, cinéaste ou autres membres d'une équipe technique affectée à un tournage ou diffusion d'une émission. Une preuve à cet effet devra être présentée.
- Le représentant doit occuper cette fonction dans un média reconnu, dont le tirage, le lectorat où les cotes d'écoute sont répertoriées.
- Toute personne souhaitant être accréditée pour un média imprimé ou web devra pouvoir présenter 3 de ses articles récemment publiés.
- Le représentant du média est accrédité lorsque sa visite est requise dans le cadre de ses fonctions dans le but de couvrir le Salon de l'Auto.
- Le représentant du média doit être accrédité pour chacune de ses visites.
- L'accréditation accordée est personnelle, non transférable et n'est valide que pour la date indiquée.
- Seul le représentant du média est accrédité.

Médias électroniques et réseaux sociaux (blogue, Instagram, site web, Facebook, Twitter)

- Le Salon de l'Auto accrédi­tera un représentant des médias qui occupe une des fonctions suivantes : rédacteur ou créateur dudit compte. Une preuve à cet effet devra être présentée.
- Le média doit avoir : + de 3000 abonnés ou 3000 J'aime (hors journée de presse)
- Le média est connu pour ce type de contenu : thématique automobile, *lifestyle*, famille, humour, produits de luxe, et autres thématiques connexes.
- Toute personne souhaitant être accréditée pour un média web devra pouvoir présenter 3 de ses publications les plus récentes ainsi que les statistiques de ses publications.
- Le représentant du média / influenceur / blogueur est accrédité lorsque sa visite est requise dans le cadre de ses fonctions dans le but de couvrir le Salon de l'Auto.
- Le représentant du média doit être accrédité pour chacune de ses visites.
- L'accréditation accordée est personnelle, non transférable et n'est valide que pour la date indiquée.
- Seul le représentant du média / influenceur / blogueur est accrédité.